



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

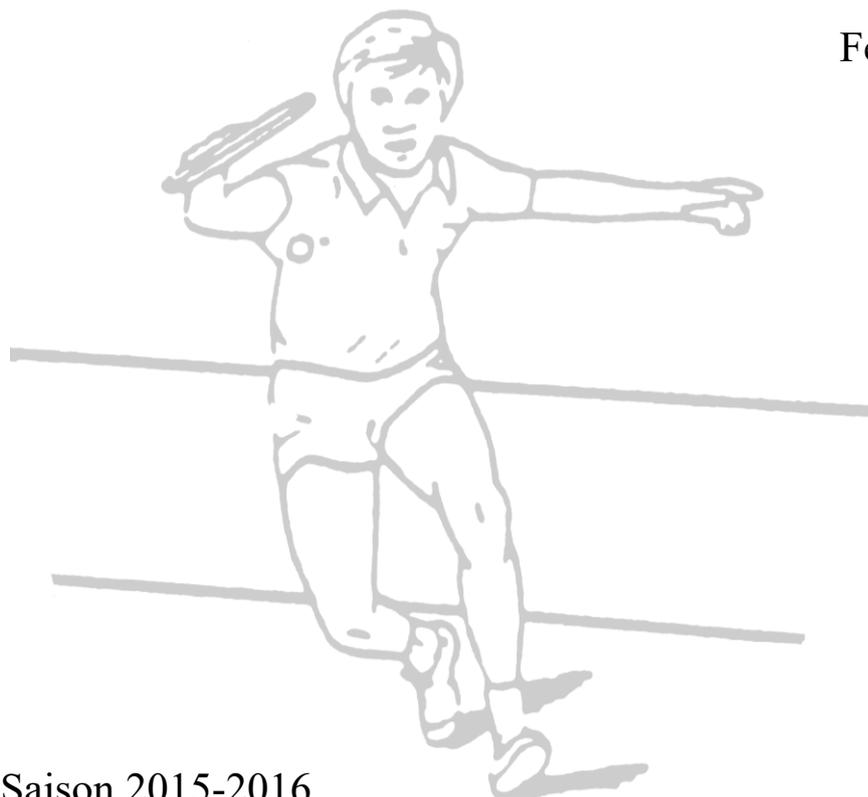
PROVINCE DE NAMUR

Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table.



BULLETIN OFFICIEL NAMUROIS

Février – Mars 2016
Numéro 4



Saison 2015-2016

52^{ème} année

Bureau de dépôt : 5100 JAMBES

Numéro d'agrégation : P705184

COMITÉ PROVINCIAL NAMUROIS

Siège social : Rue Charles Karler, 12 5100 Jambes

CCP : BE93 0000 7057 4267

Editeur responsable

Léon LIESSENS Rue Charles Karler, 12 5100 Jambes

CENTRE NAMUROIS DES SPORTS

CAFETERIA

**Gérants : Ronald et Michaël
Petite restauration**

**SALLE POUR RECEPTION
ET BANQUET (200 Couverts)**

POSSIBILITE DE TOUTE ORGANISATION

ORGANISATIONS PONGISTES

DU COMITE PROVINCIAL NAMUROIS

AVENUE DE TABORA, 21 - 5000 NAMUR TEL: 081/73.32.47

Pour vos T.Shirts, S.Shirts, Polos ...
pensez



imprim
sport

info@imprimsport.be

NOUVEAU :

Posters sur toile, bâche ...

Tél. : 081/83 37 76

Rue de Sclaigneaux 12 - B.5380 FRANC-WARET (Belgique)

- Lettrage
- Autocollants
- Broderie
- Papier

FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE TENNIS DE TABLE A.S.B.L AILE FRANCOPHONE

BULLETIN OFFICIEL DE LA PROVINCE DE NAMUR



Editeur responsable : LIESENS Léon, rue Charles Karler, 12 5100 – Jambes
 Tél : 081 / 30 53 08 GSM 0498 / 205 469 E-mail : liessens.leon@skynet.be
Coordinateur : WINAND Philippe, Avenue de la Sauge, 13 5100 Jambes
 Tél : 081 / 30 71 67 GSM : 0476 / 64 51 51 E-mail : piwi5100@gmail.com

SOMMAIRE

4	PV réunion du CPN du 26 janvier 2016	20	Finale de la Coupe 2015-2016
10	PV réunion du CPN du 15 février 2016	21	Journée finale des Masters 2015-2016
14	Convocation à l'Assemblée Provinciale statutaire	23	Souper des Champions
15	Délégation	24	Bilan des Journées portes ouvertes
16	Procuration	25	Critérium de Régularité
17	Amendes et inscriptions masters		
18	Modifications à l'annuaire		
18	Décès		
19	Contrôles interclubs – Forfaits généraux		
19	Espace personnel		

Réunion du Comité Provincial Namurois **tenue à Tabora le 26 janvier 2016.** **SAISON 2015/2016 : P.V. N° 05 / 15-16.**

Séance ouverte à 19h30.

Membres présents :

Mmes C. FOLIE, I. PIETQUIN ;

MM. F. FREDERIC, F. GRANDJEAN, L. LIESENS, P NOËL, J.-C. OGER, B. VAN KERM, P. WINAND.

La rédaction de PV est assurée par M. P. NOËL.

1. Approbation du P.V. :

Le PV n° 04 du 18/12/2015 est approuvé à l'unanimité des membres du C.P.

2. Secrétariat :

- 4053 affiliés (3897 JO, 44 MS, 103 NJ et 9 SD) à la date du 26/01/2016 pour 4093 l'année passée.
- Réunion commission administrative AFTT axée principalement sur le développement de nouvelles fonctionnalités dans l'espace personnel de l'affilié :
 - Possibilité de se réactiver en ligne dès la saison prochaine
 - Possibilité de s'inscrire en ligne sur la liste des transferts (1^{ère} phase). Toutefois la confirmation se fera toujours via un recommandé.
 - Les secrétaires de club auront la possibilité de voir très prochainement l'évolution des résultats de la labellisation concernant leur club. Le responsable provincial aura la possibilité de voir l'ensemble des résultats des clubs de la province.
- La confirmation de la cooptation de Frédéric GRANDJEAN sera soumise aux votes de l'A.P. de fin de saison.

3. Trésorerie :

- Le trésorier présente les résultats comptables des 6 premiers mois arrêté au 31/12/2015 et comparés au budget prévisionnel. Les comptes sont maîtrisés et restent dans les lignes budgétaires fixées.
- Amendes individuelles : il ne reste qu'un seul joueur qui n'a pas payé son amende. Il est donc suspendu.
- 3 clubs étaient toujours en dettes en décembre :
 - N047 : a payé une partie.
 - N210 : tout est payé. Reste uniquement un petit reliquat pour lequel un délai supplémentaire a été demandé et accordé.
 - N214 : le club n'a plus inscrit d'équipe pour le second championnat. La facture de clôture de saison pour un montant de 183 € a donc été envoyée. Les responsables du club n'ont plus donné signe de vie. Un courrier officiel sera transmis prochainement aux affiliés du club leur rappelant qu'ils sont solidaires de la dette du club. Le CA de l'AFTT se saisira du dossier et prendra toutes les mesures qui s'imposent dans ce cas notamment en matière de transfert et d'affiliation. (Voir annexe à ce PV n° 5)

- Les courriers concernant les amendes des championnats provinciaux (refus d'arbitrage) ont été transmises aux joueurs.
- Banque de la poste : l'identification des gestionnaires devra être mise à jour.
- Léon LIESENS a introduit une demande de subside qui a été accordée au C.P.N. par la province de Namur à destination des jeunes. Des factures justificatives devront être présentées pour l'achat de vêtements. Il sera fait usage du logo de la Province de Namur (charte graphique)
- Le solde de ce subside pourra être utilisé dans des frais de participation aux compétitions.
- Obligation de faire de la publicité de la Province de Namur (site, B.O., etc...).

4. Commission des Jeunes

- La phase 3 du Critérium National aura lieu le 31/01 à Louvain-La-Neuve.
- Une délégation provinciale se rendra en Alsace les 20 & 21/02.
- Ethias Day – AFTT détection aura lieu le 13/03 en province du Hainaut.
- La finale du CPJDS aura lieu le 21/02 à Tabora. Franky ANTOINE en sera le JA. Deux adjoints seront convoqués par la commission d'arbitrage. Éventuellement proposer aux nouveaux arbitres de les convoquer pour acquérir un peu d'expérience.
- Une délégation namuroise se rendra à l'Open de Liège les 2 & 3/04.
- Le président de la commission, Léon LIESENS, va se charge de réserver l'IBIS et l'auberge de jeunesse pour les prochains internationaux jeunes de la ville de Namur.

5. Commission de Propagande :

a) Circuit Provincial des Jeunes Dandoy Sports :

- Changement de JA lors des phases à Corenne. Claire FOLIE a pris la succession de Franky ANTOINE après la 1^{ère} phase. Celui-ci a demandé à être déchargé de cette mission. mais s'occupera toujours de la phase finale à Tabora.
- En fonction du nombre d'inscription, prévoir de louer Temploux à la place de Tabora.

b) Stage de Godinne :

- Le stage aura lieu la deuxième semaine des vacances de Pâques, soit du 4 au 8 avril 2016.
- La partie administrative (inscription, réservation, ...) est assurée par Léon LIESENS.
- La partie logistique sera assurée par Bernard VAN KERM qui sera épaulé, durant le stage, par Pascal NOËL.

c) Portes Ouvertes :

- 17 clubs ont organisés une porte ouverte.
- 63 nouvelles demandes d'affiliations ont été générées par celles-ci. La responsable, Isabelle PIETQUIN, procédera à la vérification du respect des conditions d'introduction des demandes avec le Bureau de l'AFTT. Les ristournes seront accordées sur base des demandes vérifiées.

d) Labellisation :

- Le responsable provincial, Philippe WINAND, participera à la prochaine réunion de la cellule de l'AFTT du 04/02.
- Lors de cette réunion, sera présenté l'espace personnel réservé à la labellisation et les informations concernant les résultats. Un feed-back avec les détails sera transmis lors de la prochaine réunion du C.P.

6. Commission des Vétérans et Aînées :

a) Tournoi AFTT

- Le C.P. prend la décision d'accepter l'organisation du tournoi de l'AFTT en province de Namur et s'occupera uniquement, comme demandé dans le cahier des charges, de la partie récréative de l'évènement. La date choisie est le 11/11/2016.

- Après renseignements pris auprès de la ville, seule la salle de Tabora dans la province de Namur peut accueillir 20 tables et plus. La location de la salle coûtera 580 € pour une occupation de 8h00, montage, démontage de tout le matériel nécessaire au bon déroulement de cette compétition. Léon LIESSENS a pris une option de réservation, cette information a été transmise à l'AFTT dont la réponse est attendue pour confirmation.

b) Finale interclubs vétérans-aînées

- Elle sera organisée par le club de Suarlée à Temploux, seule candidature répondant au cahier des charges national.

c) Championnats de Belgique Vétérans-Aînées

- Comme la saison dernière, Léon LIESSENS se chargera, éventuellement, des inscriptions en ligne via le site de Gaëtan FRENOY.

7. Commission d'Arbitrage et Parquet Provincial :

a) Paquet provincial

- Rien à signaler au niveau provincial

b) Commission d'Arbitrage

- Deux demandes du responsable de la formation, Franky ANTOINE :
 - Fournir aux arbitres ayant réussi la formation, une cravate pour les messieurs et un foulard pour les dames. Jusqu'à présent, il est nécessaire de réussir le niveau régional pour en bénéficier car malheureusement certains arbitres arrêtent après une ou deux années de prestation. Le trésorier provincial va vérifier le coût et en fonction de celui-ci, le C.P. prendra une décision définitive.
 - Inviter les nouveaux arbitres lors du souper des champions afin de les présenter et leur remettre leur cravate ou foulard. La décision sera confirmée lors de la prochaine réunion en même temps que pour le point précédent mais à priori, le C.P. marque son accord.
- Matériel d'arbitrage :
 - Les dernières pochettes d'arbitrage ont été distribuées aux nouveaux arbitres.
 - Le trésorier vérifie la dernière facture reçue afin de connaître le prix et le fournisseur.
 - Une commande sera effectuée dont le nombre sera décidé lors de la prochaine réunion.

8. Commission sportives :

a) Interclubs – AP Extraordinaire

- Pour respecter les règlements, un seul sujet sera abordé : l'interclubs.
Le C.P. a décidé de confier l'organisation au club de CTT Vierves. La réunion aura lieu à 19h30 au Relais de Falemprise, situé rue de Falemprise, 1 – 5630 CERFONTAINE
- La convocation sera publiée cette semaine sur le site et sur Facebook.
- Bernard VAN KERM prépare un rapport d'analyse sur les différents aspects soulevés par les joueurs ou dirigeants. Toute demande doit lui être adressée sans délai. Ce rapport sera transmis à tous les dirigeants de clubs avant l'Assemblée.
- Une présentation détaillée sera projetée lors de l'APE et à l'issue de celle-ci le C.P. répondra aux questions éventuelles.
- Ensuite un bulletin de vote **par équipe** en ordre selon les prescriptions des règlements sera remis aux délégués et aux mandatés des clubs. **Pour recevoir les bulletins, il sera nécessaire de présenter la délégation ou la procuration dûment signée** et que le club que réponde aux critères imposés par les ROI de l'AFTT, à savoir ne pas être en dettes vis-à-vis de la province ou de l'AFTT.

b) Calendrier 2016-2017

- Le calendrier national sera ratifié lors du CN du 20/02/2016. Tant qu'il n'est pas ratifié, il est toujours susceptible de changement.
- Le principal changement concerne le report du championnat de Belgique en simple CDE au mois de mai à la place de février.
- La première semaine d'interclubs a été fixée au 10/09. Sauf si un double championnat est adopté, la fin de l'interclubs est prévue le 15/04/2017 (samedi de Pâques).
- Le premier tour de la coupe provinciale aura lieu le samedi 24/09.
- Le premier tour du CPJDS aura lieu le dimanche 16/10.
- Tabora devra être réservé pour :
 - Les 29 et 30/10/2016 pour les critères et le challenge de la ville de Namur.
 - Les 31/10/2016 et 01/11/2016 pour les internationaux jeunes de la ville de Namur.
 - Le 11/11/2016, sous réserve de confirmation de l'AFTT, pour le tournoi vétérans-aînées de l'Aile Francophone.
 - Les 07, 08 et 15/01/2017 pour les championnats provinciaux.
 - Le 19/02/2017, sous réserve d'inscription suffisante, pour le CPJDS.
- Temploux devra être réservé pour :
 - Le 25/09/2016 pour le tournoi au féminin de propagande namurois.
 - Le 19/11/2016 pour le critérium de classement.
 - Le 11/12/2016 pour la finale du critérium de classement.
 - Le 29 et 30/04/2017 pour les Tours Finaux Interclubs.

c) Tournois – Masters :

- La participation a augmenté depuis le tournoi de Rouillon sauf pour celui d'Havelange.
- Une réunion avec les clubs organisateurs sera prochainement organisée en avril (hors vacances scolaires et hors Open de Belgique) ou début mai.
- Les clubs organisateurs de Masters peuvent postuler auprès de Pascal NOËL pour organiser la réunion dans leur local.

d) Coupe provinciale

- 1^{er} tour, forfait prévu : Rouillon A, La Cipale B et Nismes A.
- 1^{er} tour, forfait non prévu : Nismes B.
- 2^{ème} tour :
 - 4 poules de 3 en messieurs
 - 2 poules de 3 en dames
 - Consolation : seulement 4 inscrits actuellement. Si pas d'autres réponses avant la date fixée, les inscrits seront directement qualifiés pour la journée finale.
 - Les locaux restent à désigner.
- La formule de jouer en poule le WE sera encore testée la saison prochaine. À la fin de celle-ci, une analyse complète sera réalisée et en fonction des conclusions, le système sera changé avec une possibilité de revenir à l'ancienne formule de jouer en semaine.

9. AFTT – FRBTT suivi des réunions :

a) AFTT

- Championnat Individuel AFTT a été annulé pour manque de participation. Seulement 78 inscriptions alors que 148 avaient été exigées par le CA. En outre, il a émis l'idée de supprimer définitivement cette compétition vu le manque d'intérêt suscité. L'inconvénient étant que la saison prochaine cette compétition devait servir de base de qualification pour le championnat de Belgique, le nombre de qualifié fixé par les ailes avait la possibilité de pourvoir au remplacement des joueurs qualifiés absents. Ce nombre est inférieur à celui cumulé par les provinces actuel. L'AFTT devra trouver une méthode de calcul pour déterminer les qualifiés et l'ordre des réserves.

- Tokyo 2020 : après une réunion entre les bureaux des deux ailes, le projet a été revu et l'objectif maintenant est d'essayer d'envoyer quelqu'un aux jeux olympiques. Ce qui est plus réaliste et défendable auprès des différents partenaires. Un comité de pilotage a été mis en place et Jacques SCHOONEYT a été chargé d'assurer la coordination pour l'AFTT.
- ITTF Legends Tour : cette compétition organisée par Philippe Saive Marketing (PSM) le 5/02 se déroulera à Ans.
À cette occasion, Philippe Saive présentera le nouveau concept d « After Ping » qui consiste en une soirée de gala avec un repas et des tables de tennis de table disposées dans la salle avec un éclairage type soirée et où le but est de passer un moment fun en tapant quelques balles en tenue de ville.
- Centre de formation à Andenne : le projet a une nouvelle fois été revu pour des raisons budgétaires, cette fois, car le montant estimé dépassait le maximum autorisé pour un subside à 75 %. L'AFTT ne pouvant se permettre d'avoir un subside à 60 %, la petite salle réservée uniquement au club a été abandonnée. Ce qui a permis de réduire l'espace réservé aux commodités et bureaux sur deux étages. En contrepartie, la grande salle a été agrandie pour contenir 3 rangées de tables : une aux dimensions internationales, une aux dimensions de nationales et une aux dimensions de provinciales. Le centre et le club devront se coordonner afin de cohabiter harmonieusement.
- L'organisation de la coupe AFTT a été attribuée au club de l'Arc-en-Ciel (BBW).
- Une répartition par centre de frais de la cotisation fédérale de l'affiliation a été réalisée et sera transmise aux provinces afin qu'elles puissent la communiquer lors des A.P. de fin de saison.

b) FRBTT

- Les deux ailes avaient une interprétation différente pour la date retenue des championnats de Belgique double B et des documents contradictoires circulaient. Le problème étant que les provinces rédigent eux-mêmes les documents puisque les inscriptions se font maintenant en ligne par le responsable provincial. Une meilleure communication est nécessaire.

10. Divers

- Le souper des champions est fixé au 13/05 à 19h00. Un appel à candidature a été lancé dans le dernier BO.
- L'Assemblée Provinciale de fin de saison a été fixée au 14/05 à 14h00. Un appel à candidature a été lancé dans le dernier BO.
- Isabelle PIETQUIN demande l'autorisation de créer une commission féminine afin d'organiser des activités spécifiques pour les dames. Dans un premier temps, une cellule sera créée au sein de la commission de propagande et elle sera chargée d'organiser un tournoi du même genre que celui organisé par l'AFTT à la date du dimanche 25/09/2016. Isabelle PIETQUIN est chargée d'assurer le bon fonctionnement de cette cellule et de recruter des bénévoles pour mener à bien ce projet et développer d'autres idées de propagande pour le sport féminin.
- Léon LIESSENS informe les membres du C.P. que sa lettre de démission a été envoyée à l'AFTT avec une date effective au 31/01/2016. Le C.P. prend acte de la démission. Bernard VAN KERM, vice-président assurera la présidence à partir du 01/02/2016 jusqu'à l'élection du nouveau président à prévoir lors de la prochaine réunion.
- Les candidatures pour le poste de président du C.P. sont à envoyer au secrétaire provincial pour le 10/02/2016 au plus tard. Celui-ci informera tous les membres des candidatures rentrées afin d'anticiper un éventuel jeu de chaise auquel cas une élection multiple devrait être organisée.

11. Date prochaine de réunion du C.P.

- La prochaine réunion est fixée le 15/02/2016 avec pour principaux objets, la préparation de l'A.P.E. et l'élection du nouveau président provincial.

Séance levée à 23h30.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

F. FREDERIC

Président,

L. LIESENS

Réunion du Comité Provincial Namurois **tenue à Tabora le 15 février 2016.** **SAISON 2015/2016 : P.V. N° 06 / 15-16.**

Séance ouverte à 20h00.

Membres présents :

Mmes C. FOLIE, I. PIETQUIN ;

MM. F. FREDERIC, F. GRANDJEAN, L. LIESENS, P NOËL, J.-C. OGER, B. VAN KERM, P. WINAND.

La rédaction de PV est assurée par M. P. NOËL.

1. Approbation du P.V. :

Le PV n° 05 du 26/01/2016 est approuvé à l'unanimité des membres du C.P moyennant une petite correction au niveau de la présentation par rapport à la finale interclubs vétérans-aînées.

2. Elections :

- Une seule candidature reçue dans les délais pour le poste de Président : M. Bernard VAN KERM. Celui-ci est élu à l'unanimité des voix (9/9).
- Le poste de Vice-président devient vacant et seul M. Léon LIESENS postule. Lui aussi est élu à l'unanimité des voix (9/9).

3. Commission des Vétérans et Aînées :

a) Épreuves officielles :

- Interclubs vétérans :
 - La 2^{ème} phase V40 et V50 ont eu lieu (le C.P.N. a été avisé des forfaits) ;
 - La 4^{ème} phase V40 et V50 auront lieu le 28 février 2016 dans les locaux des Isnes et de Moustier ;
 - Finale interclubs V40 : au local de Vedrinamur le dimanche 13 mars 2016 ;
 - Finales interclubs V50, V60, V65, V70, V75 : au local de Suarlée (Temploux) le dimanche 20 mars 2016 ;
- Interclubs aînées :
 - Journée finale toutes catégories : au local de S.M.S. le dimanche 7 février 2016 ;
- Coupe vétérans :
 - Finale disputée à Leuze : victoire de Christophe CORUN/Frédéric HARDY (CTT Barrage) ;
- Coupe aînées :
 - Finale disputé à Mazy-Spy : victoire de Christine GOFFAUX/Dominique SOUMOY (CTT Philippeville) ;
- Critériums des doubles : réussite totale, horaire respecté pour la remise des prix ;

b) Épreuves amicales :

- Challenge des « Cinq » :
 - Épreuve de Rail Namur : 23 équipes inscrites ;
 - Mise en garde sur une participation non conforme (joueur non qualifié) ;
- Challenge du « Sud » :
 - Modification de la date pour la journée finale à Florennes ;
 - Modification signalée sur le site provincial ;

- Challenge « M. Sibille-Mottiaux » :
 - Belle participation habituelle ;
- c) Distinctions honorifiques de la C.P.N.V. :
 - Prix du fair-play « Sibille-Mottiaux » : Mme Marie-Ange WAUTHY (Ligny) ;
 - Prix du fair-play « O. Frisque » : M. Didier MUYART (R.P. Mazy-Spy) ;
 - Prix du dévouement sportif « C. Ribière » : M. Camille SMETS (R.P. Gembloux) ;
 - Prix de la fidélité sportive « le poireau » : MM. Daniel LORAND (R.P. Mazy-Spy) et Joseph GASPARD (Ermeton TT) ;
- d) Epreuves internationales et nationales :
 - Tournoi international de Trier : +/- 35 inscriptions à ce jour ;
 - Championnats du Monde à Alicante :
 - 4.418 inscriptions enregistrées à ce jour (69 pays) : record battu de +/- 700 unités ;
 - 23 namurois prévus (1 désistement a été communiqué), 87 belges ;
 - Pas d'équipement offert par la FRBTT vu le nombre d'engagés ;
 - Championnats de Belgique A.V. : participation namuroise estimée à +/- 65 participants ;
 - Interclubs nationaux A.V. : les instances de la FRBTT ont décidé d'attribuer ces épreuves au club de la Palette Suarlée ;
- e) Cellule Francophone des Vétérans :
 - Aucune réunion des Commissions provinciales depuis octobre 2014.

4. **AP Extraordinaire :**

- La cellule provinciale se réunira le 16 février 2016 pour tirer un premier bilan.
- M. Bernard VAN KERM prépare un rapport qui contiendra des statistiques et des éléments de réponses aux questions déjà posées par les clubs. Toutes questions peuvent lui être transmises.
- Chaque club sera appelé après la présentation et les questions-réponses et recevra une enveloppe avec le nombre de bulletin déterminé selon les ROI sportifs.

Petit rappel des règlements : Assemblées Provinciales

- Article 2. Tout affilié et cercle sportif de la province, en ordre de cotisation, peut assister à une A.P.
- Article 3. **§1 A seul droit de vote, le délégué représentant le cercle sportif auquel il est affilié et porteur d'une procuration signée par le président et le secrétaire du cercle sportif qu'il représente. Ce même délégué peut toutefois représenter un seul autre cercle sportif pour autant qu'il soit porteur de la procuration signée par le président et le secrétaire de ce cercle sportif.**
- Les A.P. délibèrent à la majorité des voix attribuées, suivant le calcul défini au §2, aux cercles sportifs présents ou représentés. L'absence d'un cercle sportif à l'A.P. sera sanctionnée d'une amende administrative fixée par le C.P.
- Un cercle sportif en dette vis-à-vis de la trésorerie provinciale ou francophone ne peut avoir droit de vote.**
- §2 Les cercles sportifs disposent des voix suivantes :
- Pour les **questions sportives** concernant les messieurs :
 - 1 voix par équipe messieurs engagée et n'ayant pas déclaré forfait général
 - Pour les **questions sportives** concernant les dames :
 - 1 voix par équipe dames engagée et n'ayant pas déclaré forfait général
- Article 8. **Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages valablement émis. Si le scrutin ne dégage pas de majorité, la proposition est rejetée. Tant en A.P. ordinaire qu'en A.P. extraordinaire, il ne peut être voté que sur les points figurant à l'ordre du jour.**

5. **FRBTT – Conseil National :**

a) RS

- Ajout catégorie âge +85 : accord sur la proposition.
- Noyau équipe à la place de la liste des forces en national : la proposition doit encore être affinée via un groupe de discussion.
- Calendrier : cette proposition n'en ait pas une et ne pourra donc être votée. C'est une piste de réflexion.
- Critérium de régularité : il s'agit d'une actualisation du règlement sur lequel le C.P. marque son accord.

b) ROI

- Présidence : il s'agit d'une proposition précédente adaptée suivant les remarques formulées. Le C.P. marque son accord.

6. **Divers**

a) Labellisation :

- Le programme labellisation a été déployé sur le site de l'AFTT. L'accès se fait via l'accès personnel de l'affilié.
- En fonction des droits d'accès (Responsable AFTT, responsable provincial, secrétaire club), les affiliés responsables accèdent aux données pour la partie qui les concerne. Seuls les responsables provinciaux et AFTT peuvent modifier les données.
- Les participations au CPJDS seront bien comptabilisées cette année dans les résultats promotionnels.

b) CPJDS :

- Journée finale à Tabora le 21/02/2016.
- T-Shirt commandés pour chaque participant à aller chercher chez DANDOY.
- La salle sera préparée avec les podiums sortis et les balles disponibles dans le local de réserve.
- M. Frédéric GRANDJEAN s'occupera de la caisse.

c) IJN :

- Réservations effectuées auprès de l'Auberge de Jeunesse (100 lits) et auprès de l'IBIS (les 8 chambres triples et 4 chambres doubles).

d) Championnats de Belgique jeunes :

- Bilan très positif :
 - PRM : 3 médailles d'Or, 1 argent et 5 bronzes ;
 - MIN : 5 médailles d'Or, 1 argent et 2 bronzes ;
 - CAD : 1 médaille d'argent et 5 bronzes ;
 - JUN : 4 médailles d'Or, 1 argent et 4 bronzes ;
 - -21 : 1 médaille d'argent et 1 bronze.
- 12 titres sur 25 possibles et 34 médailles sur 100.

e) Internationaux Jeunes d'Alsace :

- Délégation : 16 jeunes, 4 entraîneurs et 2 responsables.

f) Portes Ouvertes :

- 63 inscriptions confirmées via les P.O.
- Mme Isabelle PIETQUIN se charge de commander les chèques à remettre aux clubs.

g) Trésorerie :

- Le trésorier s'étonne que Benjamin CORBET ne soit plus suspendu alors qu'il est toujours en dette vis-à-vis de la province. La province ignore la raison du retrait de la suspension sur le programme. La suspension est remise à nouveau avec le motif.

- Amendes championnats provinciaux : deux joueurs n'ont toujours pas payé leur amende et seront suspendus de toute compétition individuelle jusqu'à règlement. Il s'agit de Maël MEDDOUR (N023) et Arno TASIAUX (N160).
- Au niveau des clubs :
 - Walcourt a réglé toutes ses dettes et a payé sa facture de fin de saison.
 - Plusieurs clubs n'ont toujours pas payé leur facture des championnats provinciaux et leurs amendes du championnat d'automne. La somme totale est supérieure à 4.000 €.

h) Masters :

- Une réunion sera organisée le 04/05/2016. Le local reste à désigner.
- Pour éviter les problèmes d'inscription de joueur non affilié, il est envisagé d'obliger à encoder sur le programme d'inscription des compétitions individuelles de l'AFTT.

7. Date prochaine de réunion du C.P.

- La prochaine réunion sera fixée en fonction des disponibilités des membres.

Séance levée à 22h30.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

Président,

F. FREDERIC

B. VAN KERM

PROVINCE DE NAMUR

Saison 2015-2016

Vous êtes priés d'assister à l'assemblée provinciale statuaire qui se tiendra

le **SAMEDI 14 MAI 2016 à 14 heures 00**

**Local : Hall Omnisport de Temploux, Rue Visart de Bocarmé, 20
à 5020 TEMPLoux**

ORDRE DU JOUR

1. Vérification des pouvoirs
 - a) procuration(s)
 - b) nombre de votants.
2. Approbation du P.V. de l' A.G. précédente ;
3. Allocution du Président ;
4. Rapport du Secrétaire provincial ;
5. Rapport du Trésorier provincial ;
6. Rapport de la Commission Technique des Jeunes ;
7. Rapport de la Commission de Propagande ;
8. Rapport de la Commission d'Arbitrage.et de Discipline ;
9. Rapport de la Commission des Vétérans ;
10. Rapport du responsable des Tournois – Coupes – Critérium ;
11. Cooptation de GRANDJEAN Frédéric au Comité Provincial
12. Interpellations :

Toute demande doit être adressée à : M. Francis FREDERIC, secrétaire provincial, **quinze jours** calendrier avant l'assemblée générale. Ceci afin d'examiner préalablement les questions posées.
13. Débats éventuels
14. Clôture par le Président provincial.

Nous comptons sur votre présence et vous prions d'agrèer, nos salutations sportives les meilleures.

LE SECRETAIRE .
F.Frédéric

LE PRESIDENT
B. Van Kerm

Attention !!! En vertu des R.O.I. de l'Aile Francophone :

Art. 6.2.2 : Droit de présence. Tout a.ffiilié et cercle sportif de la province, en ordre de cotisation, peut assister à l'Assemblée Générale. Les membres du C.A. y sont invités

Art. 6.2.3 : Droit de vote. Un cercle sportif en dette vis-à-vis de la Trésorerie Provinciale ou Francophone, ne peut avoir droit de vote.

AILE FRANCOPHONE DE LA F.R.B.T.T.

ASSEMBLEE PROVINCIALE.

14 MAI 2016

DELEGATION

Nous soussignons, M./Mmeⁱ , Président(e), et
M./Mme¹ , Secrétaire,
affilié(e)s au club de (N.....),
déclarons désigner comme délégué du club M./Mme¹

affilié(e) à notre club pour représenter le club à l'Assemblée Provinciale de Namur du
14 mai 2016 à 14h00 qui se déroulera au Hall Omnisports de Temploux, Rue Visart de
Bocarmé, 20 à 5020 TEMPLoux

Fait à, le 2016.

Le secrétaire

Le président

Signature :

ⁱ Nom et prénom en caractères imprimés

AILE FRANCOPHONE DE LA F.R.B.T.T.

ASSEMBLEE PROVINCIALE.

14 MAI 2016

PROCURATION

Nous soussignons, M./Mme¹ , Président(e),
et M./Mme¹ , Secrétaire,
affilié(e)s au club de (N.....),
déclarons donner procuration à M./Mme¹
affilié(e) au club

pour représenter notre club l'Assemblée Provinciale du 14 mai 2016 à 14h00 qui se
déroulera au Hall Omnisports de Temploux, Rue Visart de Bocarmé, 20 à 5020
TEMPLoux, afin de délibérer et prendre part au vote en nos lieu et place sur les
questions portées à l'ordre du jour.

Fait à, le 2016.

Le secrétaire

Le président

Signature :

¹ Nom et prénom en caractères imprimés

AMENDES ET INSCRIPTIONS MASTERS

CARPENTIER Kevin – N94 – Masters de Villers – 12,00 €

CARPENTIER Vinny – N94 – Masters de Villers – 12,00 €

BIOT Eric – N210 – Masters de SMS – 12,00 €

TONNEAUX Kevin – N210 – Masters de EBS – 12,00 €

BODART Michel – N201 – Masters de Rouillon – 12,00 €

COMPIEGNE Hugo – N68 – Masters de Rouillon – 12,00 €

HAUTBRUGE Romain – N68 – Masters de Rouillon – 12,00 €

KINIF Emmanuel – N23 – Masters de Rouillon – 12,00 €

COMPIEGNE Serge – N68 – Masters de Rouillon – 12,00 €

STILMANT Catherine – N51 – Masters de Havelange – 12,00 €

LHY Marc – N94 – Masters de Havelange – 12,00 €

FROIDBISE Thibaut – N37 – Masters de Havelange – 12,00 €

VIATOUR Baudouin – N94 – Masters de Havelange – 12,00 €

VANDERMEULEN Alain – N207 – Tournoi de Gembloux – 12,00 €

FRANTZ Nicolas – N119 – Tournoi de Champ d'en Haut – 6,00 €

PETIT Jérôme – N34 – Tournoi de Champ d'en Haut – 6,00 €

MALOTEAU Michaël – N153 – Masters de Burnot – 12,00 €

ENGELS Eric – N51 – Tournoi de Vedrinamur – 6,00 €

COLLIN Florian – N210 – Tournoi de Vedrinamur – 12,00 €

A payer **avant le 15/04/2016** sur le compte financier du Comité Provincial Namurois

000 – 0705742 – 67 sous peine de suspension de toute compétition.

Frédéric GRANDJEAN
Responsable Masters

Jean-Claude OGER
Trésorier

MODIFICATIONS A L'ANNUAIRE

- CTT Barrage, responsable interclubs Thierry Jacquet ([0478/08.40.80](tel:0478084080)).
- Palette Nismoise, changement de local « Salle Maurice Renaux », rue de la Station à 5670 NISMES
- CTT Philippeville, le local reste le même, seul le numéro dans la rue a changé et devient **164**, rue du Moulin.
- Pal Gembloux, nouveau secrétaire Sven Badoux, Rue Chevequeue, 82 à 1457 WALHAIN

GSM : 0491 / 04.65.14 Email : svenbadoux@hotmail.fr

DECES

Ce début d'année fut triste avec la disparition de plusieurs affiliés :

Nathalie GHEKER de Moustier ;

Josiane BORRENBEGS du club de Moustier ;

Jean SIBILLE du club de Rouillon ;

Patrick WARIN de Profondeville.

Le CPN présente à toutes ces familles touchées, leurs plus sincères condoléances.

CONTRÔLE INTERCLUBS

Match 13-40 ANDENNE F	-	ROUILLON B	16/0 au lieu de 4/12
KUITCHOU Franck (C4) – joue à la 7 ^{ème} place - équipe B avec un index 6			
Match 13-188 BEEZ C	-	MONT C	0/16 au lieu de 5/11
HOLLOGNE Sébastien (E0) 1 ^{er} joueur de l'équipe C et BORGIES Vincent (E2) 3 ^{ème} joueur de l'équipe B			
Match 13-224 BEUZET B	-	FLOREFFE E	16/0 au lieu de 12/4
BENKO Benjamin (E4) 1 ^{er} joueur de l'équipe E et VERSTRAETE Régis (E6) 3 ^{ème} joueur de l'équipe D			
Match 12-223 FLOREFFE E	-	T.G.V. D	0/16 au lieu de 11/5
HANSE Renaud (E4) 1 ^{er} joueur de l'équipe E et VERSTRAETE Régis (E6) 3 ^{ème} joueur de l'équipe D			
Match 12-275 ROSEE K	-	PRESGAUX C	16/0 au lieu de 13/3
PIERRARD Alain (E2) 1 ^{er} joueur de l'équipe C et METENS Emilien (E4) 3 ^{ème} joueur de l'équipe B			
Match 16-226 LIGNY G	-	T.T. S.M.S. E	16/0 au lieu de 13/3
VERSCHEURE David (E4) 1 ^{er} joueur de l'équipe E et ATISY Daniel (E6) 3 ^{ème} joueur de l'équipe D			
Match 18-70 FLAWINNE B	-	E. B. S. F	16/0 au lieu de 10/6
Mauvais alignement de l'équipe E de l' E.B.S. – R.S. C 9.1.04			
Match 19-221 E. B. S. I	-	PAL. BROGNOISE B	16/0 au lieu de 6/10
BRACHOTTE Philippe (E0) – joue à la 5 ^{ème} place - équipe B avec un index 4			

FORFAITS GENERAUX

MESSIEURS

NAMUR ST-GEORGES C	DIVISION 5 G
E.B.S. E	DIVISION 2 E
ROSEE C	DIVISION 2 H
LOYERS A	DIVISION 2 G
COUVIN B	DIVISION 4 U
T.T. OIGNIES A	DIVISION 2 D
LIGNY F	DIVISION 5 F
TILLIER F	DIVISION 6 H
P.BROGNOISE A	DIVISION 5 Q
PAL.OLLEGIENNE F	DIVISION 6 U

DAMES

MOUSTIER G	DIVISION 4 B
LOYERS A	DIVISION 1 A

ESPACE PERSONNEL

Depuis plusieurs mois, l'AFTT vous permet de consulter votre espace personnel.

Vous pourrez notamment connaître votre classement individuel mis à jour chaque nuit en fonction des matches joués.

Dans un avenir proche, il servira aussi pour les demandes de transferts, les réaffiliations et bien d'autres choses.

Pour y avoir accès, rendez-vous sur le site <http://aftt.be/espace-personnel/>

COUPE DE LA PROVINCE 2015-2016

La journée finale de la coupe sera organisée par **HAYON Etoile Basse-Sambre** le dimanche **10 avril 2016**.

Local : Etoile Basse-Sambre sur 6 tables

Rue de Falisolle 73 à 5060 SAMBREVILLE

Horaire :

- ❖ 11h30 : Demi-finale dames (coupe)
Demi-finale messieurs (coupe et consolation)
- ❖ 15h00 : Finale dames et messieurs (coupe et consolation)
- ❖ 18h00 : Remise des prix et petite réception

Les équipes qualifiées doivent être présentes une demi-heure avant le début de la compétition.

Les équipes **dames** qualifiées en **coupe** sont :

- Hayon Etoile Basse-Sambre
- TT Malonne
- TT Sultan's Club Moustier
- CTT Philippeville

Les équipes **messieurs** qualifiées en **coupe** sont :

- TT VedriNamur A
- La Cipale A
- Hayon EBS A
- Hayon EBS B

Les équipes **dames** qualifiées en finale de la **coupe de consolation** sont :

- Royal Andenne TT
- Palette Suarlée

Les équipes **messieurs** qualifiées en **coupe de consolation** sont :

- P. St-Louis Rosée A
- Royal Mickey Falisolle A
- TT Malonne B
- Palette Floreffoise A

Pour les messieurs un tirage au sort aura lieu sur place.

MASTERS 2015-2016

Qualifiés pour la journée finale du 17 avril au TTC HAVELANGE

NC

	1	Genee Christophe	Nc	N047
	2	Pintiaux Dimitri	Nc	N112
	3	Bauwens Nathan	Nc	N037
	4	Laurent Kevin	Nc	N094
	5	Dumont Maelle	Nc	N210
	6	Bauwens Gilles	Nc	N037
	7	Bignerol Estelle	Nc	N047
	8	Carpentier Vinny	Nc	N094
reserve 1		Frantz Nicolas	Nc	N119
reserve 2		Carpentier Wendy	Nc	N094
reserve 3		De witte Patricia	Nc	N094

E6E4

	1	Schouppe Renaud	E4	N36
	2	Pintiaux Lionel	E4	N112
	3	Bondroit Antoine	E4	N112
	4	Sprumont Jean-Francois	E4	N052
	5	Pierron Julien	E4	N170
	6	Gander Kye	E4	N170
	7	Dupont Kevin	E4	N052
	8	De Smet Steven	E6	N052
reserve 1		Bodart Michel	E4	N201
reserve 2		Carpentier Kevin	E6	N094
reserve 3		Dupont Severine	E4	N052

E2E0

	1	Verbaert Lucas	E2	N218
	2	Rousseau Christian	E0	N136
	3	Verbaert Dominic	E2	N218
	4	Martin Sylvain	E0	N210
	5	Herman Olivier	E0	N068
	6	Cartiaux Freddy	E0	N083
	7	Herman Alexandre	E2	N068
	8	Broze Julien	E0	N083
reserve 1		Verpoorten Victor	E0	N078
reserve 2		Karam Shenouda	E2	N023
reserve 3		Fontaine Didier	E2	N051
reserve 4		Magnee Robin	E2	N178

D6D4

	1	Duchatelet Dorian	D4	N112
	2	Pieters Raphael	D4	N130
	3	Lindeman Jhonathan	D4	N47
	4	Pandolfi Alexandre	D6	N153
	5	Mohrhardt Damien	D4	N188
	6	Geirnaert Sebastien	D4	N078
	7	Badoux Sven	D6	N045
	8	Remy Olivier	D6	N052
reserve 1		Maxime Auguste	D4	N119
reserve 2		Waremoes Joachim	D6	N045

D2D0

	1	Hubert Bastien	D0	N36
	2	Maloteau Michael	D0	N153
	2	Rousseau Jerome	D0	N34
	4	Henrard Joffroy	D2	N210
	5	Massin Philippe	D2	N48
	6	Dubois Quentin	D2	N083
	7	Cauliez Louis	D2	N045

C

	1	Potemberg Thomas	C0	N210
	2	Grandjean Frederic	C0	N100
	3	Noumweiler Stephen	C0	N52
	4	Bresciani Olivier	C2	N34
	5	Bouchat Nicolas	C6	N55
	6	Comps Valentin	C4	N112
	7	Fontaine Jason	C0	N051
	8	Harmegnies Yvan	C6	N074
reserve 1		Rosome julien	C6	N027

Les joueurs qualifiés doivent confirmer, le plus rapidement possible, leur présence par E-mail à Frédéric Grandjean frederic.grandjean@hotmail.com (soit eux-mêmes, soit via leur secrétaire de club).

Sans réception d'une confirmation de la présence 96 heures avant la date de la finale, le joueur suivant dans le classement sera automatiquement repêché et contacté.

En cas de présence confirmée, une absence non prévenue 48h avant la finale sera sanctionnée d'une amende de 30 €

SOUPER DES CHAMPIONS



18^{ÈME} SOUPER DES CHAMPIONS

VENDREDI 13 MAI 2016 À PARTIR DE 19 HEURES.

Relais de Falemprise – Rue de Falemprise 1 – CERFONTAINE

Ouverture à 18.30 heures

LORS DE CETTE SOIRÉE, REMISE DES DIPLÔMES ET DES TROPHÉES PROVINCIAUX.

LES LAURÉATS ET CHAMPIONS SONT INVITÉS GRATUITEMENT.

POUR LES AMIS ET SUPPORTERS DES LAURÉATS, UNE PARTICIPATION DE 17.50 € SERA DEMANDÉE PAR PERSONNE.

Le montant de la participation est à verser obligatoirement sur le compte :

N°BE93 0000 7057 4267 du Comite provincial de Namur.

Délai d'inscriptions et des paiements, au plus tard pour le : **LUNDI 9 MAI 2016**

Réservation chez : Mme Isabelle PIETQUIN, Rue de la Vieille Sambre, 1A 5190 MORNIMONT

E-mail : pietquinisabelle@gmail.com

Toute place payante, retenue mais non occupée sera facturée au club concerné.

Sont invités au Souper des Champions :

Les champions provinciaux simples et doubles, les vainqueurs des critères provinciaux et des critères de régularité, un délégué par équipe des champions provinciaux interclubs Messieurs et Dames, les champions de Belgique, les vainqueurs des coupes provinciales, les lauréats des trophées provinciaux.

JOURNEES PORTES OUVERTES 2015-2016

IND.	CLUB	DATE	HEURE	RESPONSABLE	CADRE	Nbre Nouv
N023	CTT Dinant	05/09	11h-17h	Heylens Jean-Marc	/	0
N041	Royal Bouge	12/09	18h-19h	Lesire Xavier	Oger Jean-Claude	0
N051	TT Vedrinamur	30/09	18h-19h30	Randolet Annick	Laforge Emmanuel	15
N052	TTSC Moustier	14/10	14h-18h	Quertinmont Rudi	Gheker Nathalie	5
N055	CTTJ Florennes	31/10	14h-17h	Bouchat Nicolas	Heyblom Marc	1
N066	CTT Corenne	24/09	18h-20h30	Dujardin Gérard	Renard Jean-Jacques	1
N069	CTT Philippeville	23/09	16h-18h30	Dozot Jean-François	Dozot Jean-François	0
N073	La Cipale	22/08	10h-16h	Radelet emmanuel	Radelet Emmanuel	5
N076	CTT Somzée	09/09	14h-18h	Langlot Alain	Langlot Alain	4
N079	TT Leuze 65	27/09	14h-18h	Thomas Arthur	Joseph Jean-Pol	2
N104	TT Malonne	05/09	10h-12h	Namur Marie-Laure	Duvivier Vincent	10
N119	Imperial Bossière	08/09	17h-21h	Titeux Ludovic	/	14
N130	CDH	12/09			Petit Patrick	4
N131	CTT Evrehailles	12/09	14h-16h	Tahir Jean-Marc	Tahir Jean-Marc	1
N151	CTT Romedenne	05/09	10h-18h	Balleriaux Michel	/	3
N163	Palette Suarlée	12/09	14h-17h	Folie Claire	Heylen Robert	1
N170	Rail Namur	03/10	10h-16h	Vanderhoeven Hervé	/	3
					TOTAL	69



CRITÉRIUM DE RÉGULARITÉ APRES SEMAINE 19

DAMES NC

N°	NOM	PRENOM	CLAS.	INDICE	CLUB	POINTS
1	DEBOUTEZ	FABIENNE	NC	N052	TTSC MOUSTIER	94
2	MALFAIT	GLADYS	NC	N047	TT S-M-S	81
3	WUEST	LAURIE	NC	N197	SAINT-AUBIN	72
4	LIEGEOIS	ESTELLE	NC	N045	GEMBLOUX	70
5	DECEULAER	MATHILDA	NC	N076	SOMZEE	69

DAMES D

N°	NOM	PRENOM	CLAS.	INDICE	CLUB	POINTS
1	THORON	AMELIE	D2	N052	TTSC MOUSTIER	137
2	DUVIVIER	ELOISE	D0	N104	MALONNE	134
3	RIPET	LOUISE	D2	N120	LOYERS	128
4	LARDINOIS	CANDICE	D0	N027	HAYON E.B.S.	118
5	BIETHERES	ANNABELLE	D4	N130	CHAMP D'EN HAUT	110

DAMES C

N°	NOM	PRENOM	CLAS.	INDICE	CLUB	POINTS
1	PESTIAUX	ELODIE	C6	N137	COUVIN	130
2	EVERARD	AUDE	C4	N104	MALONNE	123
3	GERMIAT	VERONIQUE	C0	N069	CTT PHILIPPEVILLE	120
4	DUBOIS	CAROLINE	C6	N210	TT FLAWINNE	100
5	DAUTREMONT	CASSANDRA	C2	N137	COUVIN	97

DAMES B

N°	NOM	PRENOM	CLAS.	INDICE	CLUB	POINTS
1	EVERARD	LAURA	B4	N104	MALONNE	102
2	TSCHIRR	MARGAUX	B2	N104	MALONNE	86
3	JUSNOT	CAROLINE	B6	N182	GEDINNE	77
4	GUIDON	MORGANE	B0	N051	T.T. VEDRINAMUR	72
5	GERMIAT	CHANTAL	B6	N069	CTT PHILIPPEVILLE	68

MESSIEURS NC

N°	NOM	PRENOM	CLAS.	INDICE	CLUB	POINTS
1	MARTELLA	FABRIZIO	NC	N027	HAYON E.B.S.	249
2	JAMIN	JEAN-MICHEL	NC	N051	T.T. VEDRINAMUR	204
3	ZUREL	SUWAR	NC	N025	MICKEY FALISOLLE	199
4	ROUARD	FREDERIC	NC	N023	CTT DINANT	196
5	ZUREL	SIHAR	NC	N025	MICKEY FALISOLLE	184

MESSIEURS E

N°	NOM	PRENOM	CLAS.	INDICE	CLUB	POINTS
1	PIRARD	TRISTAN	E2	N120	LOYERS	186
2	VAES	GERARD	E4	N216	CTT DOISCHE	183
3	BERTRAND	ANTOINE	E4	N079	TT LEUZE 65	176
3	MOUCHETTE	VINCENT	E2	N193	PALETTE DJOBINE	176
5	FORTEMPS	VALENTIN	E6	N069	CTT PHILIPPEVILLE	173

MESSIEURS D

N°	NOM	PRENOM	CLAS.	INDICE	CLUB	POINTS
1	MUSEUX	JIMMY LOU	D0	N180	CTT FRAIRE	192
2	PETIT	JEROME	D4	N034	PALETTE MAZY-SPY	169
3	HENRARD	ULYSSE	D0	N104	MALONNE	168
4	MANISE	JONAS	D4	N215	CTT TREIGNES	166
5	MAROT	LOICK	D6	N073	LA CIPALE	163

MESSIEURS C

N°	NOM	PRENOM	CLAS.	INDICE	CLUB	POINTS
1	LUCAS	CELINE	C4	N112	SAINT MARC	178
2	MARCHAND	LAURENT	C6	N120	LOYERS	167
3	HARDY	FREDERIC	C6	N081	CTT BARRAGE	159
4	CAT	DAMIEN	C6	N101	PALETTE ROSEE	154
4	COOREMANS	CEDRIC	C2	N079	TT LEUZE 65	154

MESSIEURS B

N°	NOM	PRENOM	CLAS.	INDICE	CLUB	POINTS
1	THIRY	SIMON	B6	N104	MALONNE	137
2	BERTEN	SYLVAIN	B6	N186	TT SAUVENIERE	115
3	COUTURE	TONY	B6	N114	JS GONRIEUX	113
4	LAFORGE	EMMANUEL	B4	N051	T.T. VEDRINAMUR	112
5	GATHON	VINCENT	B6	N114	JS GONRIEUX	111
5	WARNON	JONATHAN	B6	N069	CTT PHILIPPEVILLE	111

CLUBS

N°	CLUB	INDICE	POINTS
1	T.T. VEDRINAMUR	N051	660
2	ROYAL MICKEY FALISOLLE	N025	657
3	LOYERS	N120	646
4	HAYON E.B.S.	N027	637
5	CTT LE FORBOT DINANT	N023	610
6	LA CIPALE	N073	605
7	PALETTE NISMES	N092	598
8	TT LEUZE 65	N079	569
9	JS GONRIEUX	N114	563
10	MALONNE	N104	558



CENTRE NAMUROIS DES SPORTS

CAFETERIA

**Gérants : Ronald et Michaël
Petite restauration**

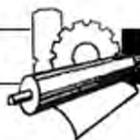
**SALLE POUR RECEPTION
ET BANQUET (200 Couverts)**

POSSIBILITE DE TOUTE ORGANISATION

**ORGANISATIONS PONGISTES
DU COMITE PROVINCIAL NAMUROIS**

AVENUE DE TABORA, 21 - 5000 NAMUR TEL: 081/73.32.47

IMPRIMERIE



WATELET

S.P.R.L.

Offset
numérique

Imprimerie
Compo Graphisme
Partenaire PME & industries

Rue de la Basse-Sambre, 10 - B 5060 ARSIMONT (SAMBREVILLE)

Tél. 071/77.35.09 • Fax. 071/77.45.92

E-mail : imprimerie.watelet@skynet.be

 Butterfly®

Nittaku

STIGA®

DONIC®

Yasaka

JOOLA

andro®

Sponeta



TENNIS DE TABLE

NAMUR

Chaussée de Waterloo, 314
5002 Saint-Servais

*vous découvrirez un choix
exceptionnel !*

*un éventail incomparable dans
les plus grandes marques !*

PARTENAIRE OFFICIEL DE LA PROVINCE DE NAMUR

NOS AUTRES POINTS DE VENTE :

LIÈGE 04/234.61.64

BRUXELLES 02/660.49.54

VERVIERS 087/22.05.73

CHARLEROI 071/30.36.80

NAMUR 081/73.39.04

ANTWERPEN 03/541.30.28

RACHECOURT 0495/61.23.46

Devlin Communication



TENNIS DE TABLE

www.dandoy-sports.com

E-mail : info@dandoy-sports.com

Siège social : Zoning de Biron, Allée des Artisans, 5 - 5590 Ciney Tél. 083/21.35.64 - Fax 083/21.68.62